



Succession quelles options ?

Par Julyyyyyy

Bonjour,

J'ai grand besoin de conseils concernant la succession de ma grand mère. Ma demande se porte sur la maison familiale.

Pour faire un point, ma grand mère à 88 ans, 2 enfants dont l'un d'eux est mon père.

Tout le monde est d'accord pour que je récupère la maison (environ 300 000?) après le décès de ma grand mère, mon père me céderai sa part et je rachèterai donc uniquement celle de mon oncle.

Je ne connais absolument rien dans se domaine, je commence tout juste à me plonger dedans et je commence à être un peu inquiète.

Quelles sont les démarches nécessaire et les plus intéressantes à faire pour éviter de payer trop d'impôt. J'ai entendu parler de 20% ?? Ce qui m'empêcherai de racheter cette maison.. Que faut il faire ?

Donnation de son vivant (a 88 ans ?) ? Démembrement ? Usufruit ?

Merci pour vos réponses

Julia